



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DU THEATRE PRIVE

48, rue de Laborde 75008 Paris - Tél. : 01 42 27 45 97 – Fax : 01 42 27 98 89
taxefiscale@astp.asso.fr – www.astp.asso.fr

TAXE FISCALE SUR LES SPECTACLES

(Article 77 de la Loi de finances rectificative n°2003-1312 du 30 décembre 2003-Décret n°2004-117 du 4 février 2004)

DECLARATION DE RECETTES

(A retourner par courrier, fax ou courriel, au plus tard le dernier jour du 3ème mois suivant la ou les représentations)

Titre du spectacle :

Lieu de représentation :

Code Postal :

Date(s) de représentation(s) : Du au

Nombre de représentation(s) :

Désignation du déclarant :

Adresse :

N° Siret/Siren :

Représentation(s) avec perception d'un droit d'entrée (cas n°1)

Représentation(s) sans perception d'un droit d'entrée (cas n°2)

(cas n°1) Nombre de billets vendus :

Montant HT des recettes de billetterie :

(cas n°2) Montant HT du contrat de cession des droits de représentation :

Organisateur/Producteur/Tourneur/Compagnie :

Adresse :

N° Siret/Siren :

Certifié sincère et véritable,

Fait à

le

Cachet et signature du

déclarant :